

AR Prefecture

046-214601379-20250515-202505001-DE
Reçu le 20/05/2025

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 mai 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	10	10

Date de la convocation le 7/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze du mois de mai à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de LABASTIDE-MARNHAC s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Daniel JARRY, Maire

Etaient présents : Daniel JARRY – Josiane MIO BERTOLO – Fabrice CLARY – Marie CALMON LAGARRIGUE – Julian GOMEZ – Evelyne CRABOL – Evelyne DESCHAMPS – Jean Marc LAVIALE – Pierre MASSABEAU – Sylvia BAQUE

Absents : Jean-Jacques BOUSQUET – Liliane RESSEGUIER – Sylvie LOUIS – Benoît JURASCHEK – Olivier TAURAND

Secrétaire de séance : Fabrice CLARY

DELIBERATION N° 2025-05001

Objet : Aide financière exceptionnelle

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du dépôt, par Mme P. d'une demande d'aide financière.

Considérant que son dossier présentant de réelles difficultés, Monsieur le Maire propose d'octroyer à Mme P. une aide exceptionnelle de 500 €.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

LE MAIRE

Daniel JARRY



Transmis au Représentant de l'Etat le 20/05/2025

Publié le 20/05/2025

Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>